



# Druillat

Bulletin municipal 2020

## La place de Druillat autrefois...

•1900



•1900



•1914



•1935



Un grand merci à **Annie JANTON** pour ces formidables témoignages du temps passé

Mot du Maire.....	<b>3</b>	Commissions .....	<b>14-15</b>
Finances communales.....	<b>4-6</b>	Vie associative.....	<b>16-23</b>
CA3B.....	<b>7-9</b>	Vie d'antan .....	<b>24-25</b>
On en a parlé .....	<b>10-13</b>	État civil .....	<b>26-27</b>

Retrouvez en cahier central détachable les infos pratiques, numéros utiles & calendrier des fêtes.

Bulletin réalisé par la commission communication avec la participation des secrétaires de mairie  
conception graphique : Jérôme TRON • contact@graphitron.fr • www.graphitron.fr

## Le mot du maire



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

L'année 2019 s'achève, c'est également une fin de décennie et une fin de mandat.

Revenons ensemble sur celui, non pas au niveau du bilan de notre commune mais au niveau de l'évolution de notre environnement.

En mars 2014, dès le début du mandat, le gouvernement alors en place supprime le coefficient d'occupation des sols. Dès septembre, c'est l'obligation pour toutes les communes d'appliquer la semaine avec cinq matinées d'enseignement pour favoriser les apprentissages fondamentaux le matin, au moment où les élèves sont les plus attentifs. Un changement de ministre plus tard, en 2017 sans attendre un bilan sur les effets de cette réforme, on revient à la semaine à quatre jours et donc la suppression de toute l'organisation mise en place autour des Temps d'Activités Périscolaires (TAP). 2014 voit également une baisse de 2 milliards au niveau de la Dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F.) qui est le principal transfert financier de l'État au profit des collectivités locales. Cette baisse sera également reconduite en 2015, 2016 dans les mêmes proportions chaque année. Cet abaissement est renforcé par l'augmentation considérable du prélèvement du FPIC (le Fond National de Péréquation des ressources Intercommunales et communales).

Au niveau des cartes administratives, les cantons ont été redessinés en 2013 et en 2014 ; on parle de la suppression des départements qui heureusement ne sera pas réalisée. Mais voilà qu'en 2015 la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), promulguée en plein mois d'août, reconfigure les régions. Par ailleurs, cette loi vise à renforcer les intercommunalités, qui passent le seuil minimum de 5 000 à 15 000 habitants et sont organisées autour de bassins de vie (dans notre cas, nous passons de 6 500 à 140 000 habitants). La compétence urbanisme est transférée ainsi que celle de l'eau de l'assainissement et des eaux pluviales. Pour la compétence des eaux, une fois de plus, nouveau retour en arrière du gouvernement, en repoussant la date de 2020 à 2027.

En 2017 on supprime la taxe d'habitation qui était une des ressources principales des communes. Facile de supprimer une taxe qui ne rapporte rien à l'État qui en perçoit tant d'autres. Celle-ci sera compensée, dans un premier temps par un versement de l'État, qui ne s'était pas vraiment posé cette question, et qui augmentera encore la dépendance des communes à son égard. Dernièrement, un transfert du foncier bâti des départements devrait combler ce manque, mais qui comblera celui des départements ? On pourrait encore citer la suppression des formalités des cartes d'identité en mairie, les dépenses nouvelles imposées par les normes liées au principe de précaution (RGPD) ou aux agendas d'accessibilité (Ad'AP)...

Tous ces faits ne sont pas du pessimisme mais bien la réalité du monde dans lequel nous vivons et qui évolue vite, même très vite, peut-être trop vite ? Malgré cela, les communes sont toujours là, touchées mais pas coulées. Elles maîtrisent leurs dépenses de fonctionnement, sans dégrader leur fiscalité, en limitant leur endettement et en poursuivant leurs investissements. C'est encourageant pour elles qui restent le premier échelon de la république et surtout le plus proche des citoyens, à taille humaine.

L'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour vous présenter tous nos vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour cette nouvelle année.

Jean-Luc EMIN

## Les dépenses d'investissement en détail : année 2019 ...

La somme de 149 632.91 € a été consacrée aux investissements (il est rappelé qu'une commune règle ses dépenses en TTC et que les sommes annoncées correspondent donc aux prix TTC). Comme habituellement, les dépenses sont inférieures aux prévisions en raison de programmes n'ayant pu être réalisés au cours de l'année ou n'étant pas terminés.

Les travaux non réalisés correspondent essentiellement aux projets suivants :

- aménagement de l'entrée nord du village,
- réfection de la rue de La Chansonne (différée en raison de plusieurs projets de rénovation privés nécessitant des raccordements à des réseaux souterrains et donc pour éviter d'endommager un revêtement neuf),
- réseau électrique (remplacement des lampes à vapeur de mercure),
- réfection du pôle propreté des classes maternelles (programmée pour les vacances de ce mois de février 2020).

Les dépenses peuvent être détaillées comme suit :

- Le remboursement des emprunts (part en capital) pour un montant de 35 522.80 €
- Petits travaux de voirie (essentiellement relèvement de grilles et tampons à Rossettes + intervention sur le réseau d'eaux pluviales) : 11 138.88 €
- Solde sur travaux d'aménagement à Rossettes : 21 867.79 €
- Extension des réseaux électriques : 3 702.96 €,
- Défense incendie et travaux sur horloge de l'église : 10 322.40 €
- Équipement informatique de l'école (école numérique rurale et accessoires imprimante, borne wifi) : 10 356.69 €
- Achat d'une benne pour les services techniques : 836.40 €
- Achat d'une armoire pour la bibliothèque : 424.18 €,
- Achat de deux défibrillateurs, remplacement du chauffe-eau de la salle

polyvalente et mobilier urbain divers : 8 136.97 €

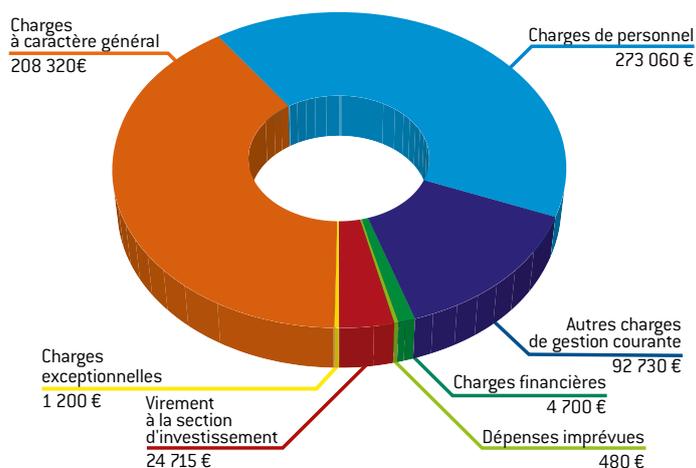
- Travaux de bâtiments :
  - ◆ Solde aménagement des WC de la mairie (mise aux normes ADAP) : 4 218.70 €,
  - ◆ Réfection de la toiture de la salle polyvalente : 12 280.06 €.
- Portage foncier pour achat des bâtiments (ex consorts BESSON) : 26 004.23 €
- Divers (restitution de caution et opérations comptables) : 4 820.85 €

Il faut ajouter à cela un solde d'exécution d'investissement reporté de l'exercice 2018 négatif pour un montant de 26 760.57 € (compte 001)

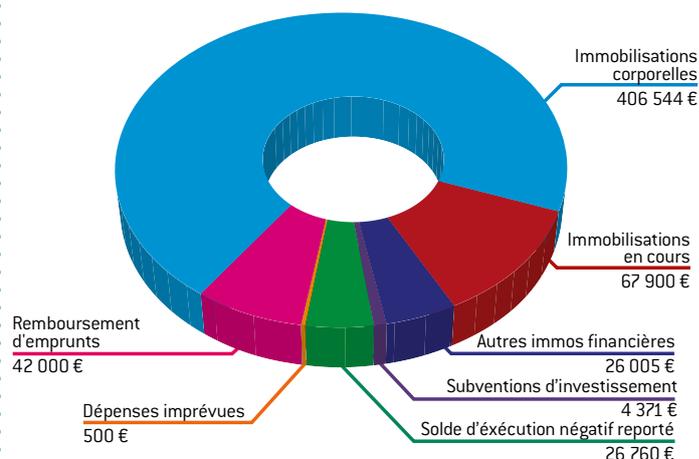
Fonctionnement : 665 205 €

Investissement : 574 081 €

Dépenses



Dépenses



# Finances communales

## Les recettes d'investissement en détail : année 2019 .....

Du côté des recettes qui se soldent à 245 401.00 €, on note ::

- Un virement de la section de fonctionnement (correspondant à l'autofinancement sur l'année, c'est-à-dire la différence entre recettes et dépenses de fonctionnement) pour la somme de 24 715.00 €
- Le fonds de compensation de TVA : 40 357.00 €

- La taxe d'aménagement : 16 719.89 €
- L'imputation de l'excédent de fonctionnement (affectation des résultats antérieurs) : 177 854.46 €
- Une subvention de la Région dans le cadre du programme école numérique rurale : 4 141.60 €
- Une subvention pour les travaux d'étanchéité de la toiture de l'école : 907.20 €

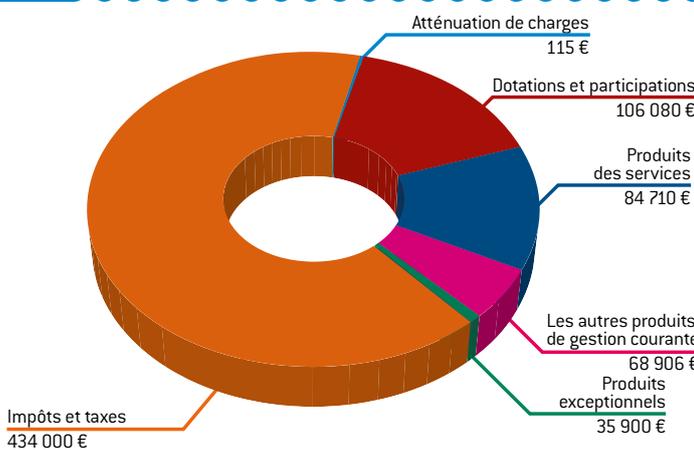
- L'encaissement de caution pour 1 050.00 €
- Une opération comptable pour 4 370.85 €

Dans les restes à réaliser, côté recettes, l'emprunt des 200 000 € pour le financement de l'aménagement de l'entrée nord du village sera débloqué ce début 2020.

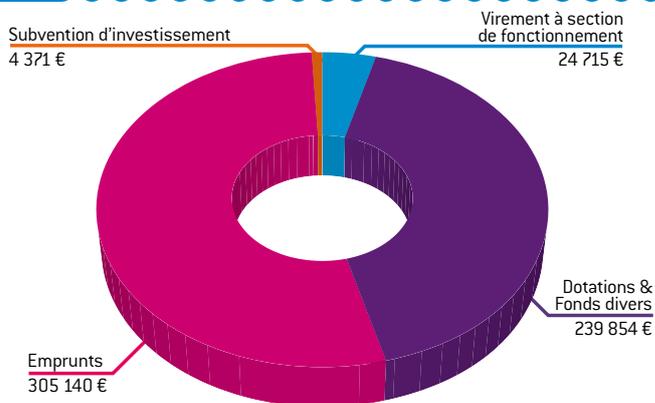
Fonctionnement : 665 205 €

Investissement : 574 081 €

Recettes



Recettes



**DMR**  
pour tous, toute la vie, partout

**ENFANCE ET PARENTALITÉ**

- Micro-crèches
- Garde d'enfants à domicile
- Soutien à la parentalité
- Aide aux devoirs
- Transport

Accompagnement et soins à domicile

- Transport
- Sorties - Loisirs
- Garde jour/nuit
- Aide au répit

**SERVICES ET SOINS AUX SÉNIORS**

- Aide & soins à domicile
- Livraisons de repas et de courses
- Aide aux aidants
- Téléassistance
- Transport

Ménage et entretien du linge

- Petits travaux de bricolage et jardinage
- Livraisons de repas et de courses

**EN SAVOIR PLUS**

www.fede01.admr.org

RÉDUCTIONS ET CREDITS D'IMPÔTS DE **-50%\***

**AIN DOMICILE SERVICES**

**SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE**

- Entretien courant du logement et du linge
- Aide à la personne
- Vie sociale et relationnelle

[www.ain-domicileservices.fr](http://www.ain-domicileservices.fr)

Pour de plus amples renseignements vous pouvez joindre notre antenne de Chalamont :

**Ain Domicile Services**  
1 route de Bourg - 01320 CHALAMONT  
Tél : 04 74 34 58 09 / 06 43 28 13 55  
Mail : dombes@ain-domicileservices.fr

**ENTRETIEN DE LA MAISON**

**NOS HORAIRES D'OUVERTURE**  
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

**adapa**  
AIDER & ACCOMPAGNER À DOMICILE

**VOUS aider À RENDRE LA VIE PLUS SIMPLE**

Maison de Santé  
51 Route de Montagnat  
01250 TOSSIAT  
Accueil sans rendez-vous :  
Mardi 9h - 11h30

**04 74 45 59 65**  
[contact@adapa01.com](mailto:contact@adapa01.com)

*Nous recrutons !*

**Nos services D'AIDE À LA PERSONNE**

- Aide et soins à domicile
- Prévention
- Alternatives aux domiciles
- Aide aux proches aidants
- Portage de repas
- Transport accompagné
- Objets connectés
- Aide à la fonction d'employeur

**Service d'Accompagnement Véhiculé** : un transport accompagné départemental pour les plus de 60 ans et favoriser leur mobilité et leur autonomie

## Situation financière de la commune (exercice 2018) .....

### Budget de fonctionnement

Population Druillat  
1 170 habitants

	Montant en euro par habitant par rapport aux communes de même catégorie démographique ( de 500 à 1 999 habitants )		DRUILLAT
	Druillat	Moyenne des communes équivalentes	écart 2018/2017 en €/Hab
<b>Total des produits</b>	<b>579</b>	<b>792</b>	<b>-18 €</b>
<b>Total des charges</b>	<b>486</b>	<b>645</b>	<b>-42 €</b>
<b>dont charges de personnel</b>	<b>221</b>	<b>274</b>	<b>-3 €</b>
<b>Résultat comptable</b>	<b>93</b>	<b>146</b>	<b>24 €</b>

### Budget d'investissement

<b>Total des ressources (recettes)</b>	<b>238</b>	<b>391</b>	<b>-1 €</b>
<b>Total des emplois (dépendances)</b>	<b>236</b>	<b>398</b>	<b>-62 €</b>
<b>dont remboursements dettes (emprunts)</b>	<b>36</b>	<b>68</b>	<b>-88 €</b>

### Les ratios de structure

	Montant en euro par habitant par rapport aux communes de même catégorie démographique ( de 500 à 2 000 habitants )		DRUILLAT
	Druillat	Moyenne des communes équivalentes	écart 2018/2017 en €/Hab
<b>Capacité d'autofinancement : CAF</b>	<b>93</b>	<b>156</b>	<b>24 €</b>
<b>Encours dettes</b>	<b>144</b>	<b>599</b>	<b>-35 €</b>

### La fiscalité pesant sur les habitants du fait de la commune et de ses regroupements

Potentiel fiscal :  
Population 1 170 habitants

	Druillat		Moyenne des communes équivalentes	DRUILLAT écart 2018/2017 en €/Hab
	Montant/hab	Taux	Montant/hab	
<b>Taxes sur les propriétés foncières bâties</b>	<b>90</b>	<b>11,20 %</b>	<b>147</b>	<b>4 €</b>
<b>Taxes sur les propriétés foncières non bâties</b>	<b>23</b>	<b>37,94 %</b>	<b>28</b>	<b>1 €</b>
<b>Taxe d'habitation</b>	<b>114</b>	<b>8,50 %</b>	<b>140</b>	<b>4 €</b>

## Vers un seul mode de financement des déchets sur la CA3B

Malheureusement, à compter du 1er janvier 2020, tous les foyers de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse paieront la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères). Pour les autres communes pas de changement, mais pour Druillat, comme les autres communes de l'ancienne Communauté de Communes Bresse-Dombes-Sud-Revermont celle-ci remplacera notre redevance incitative..

Les montants n'évolueront pas de façon vraiment significative mais les efforts sur le tri ne seront plus récompensés.

La taxe va réapparaître sur les avis de taxes foncières envoyés en octobre 2020 et votre dernière facture de redevance incitative (concernant les quatre derniers mois de 2019) sera à acquitter en février ou mars 2020. Le service de collecte sera maintenu dans les conditions actuelles : Le mercredi toutes les deux semaines en période hivernale et hebdomadaire en été. Pour l'instant, finie la facturation au nombre de levées, au poids des poubelles. Cependant, il ne faut pas abandonner les bonnes pratiques de tri prises ces dernières années. Sur notre secteur nous avons un poids d'ordures ménagères inférieur à 100 Kg /an / habitant alors qu'il était au moins deux fois supérieur dans les autres communes.

Il est regrettable que notre Communauté d'Agglomération ait choisi de revenir à la TEOM alors que la loi nous autorisait à conserver cinq ans notre redevance incitative. Après des années de travail, de communication et d'effort de la population, ce retour en arrière risque d'anéantir tous les efforts réalisés et surtout les résultats obtenus. Le manque d'ambition de notre grande Communauté d'Agglomération sur le traitement des déchets et le choix de la facilité plutôt que l'efficacité ne sont pas dignes de celle-ci, quand on voit ce qu'elle est capable de mettre en place.

A l'heure actuelle, nul doute que cette erreur stratégique sur le traitement des déchets ne sera que temporaire. Nous reviendrons à n'en pas douter à une redevance incitative, comme le font beaucoup d'autres EPCI et comme le préconise le gouvernement par l'intermédiaire

de Brune POIRSON, la secrétaire d'État à la Transition écologique.

Alors MERCI de continuer à trier comme vous l'avez fait jusqu'à présent.

Programme local de prévention  
et de réduction des déchets 2009-2014

## Balance d'or

organom

Prix décerné à  
la Communauté de communes  
Bresse Dombes Sud Revermont

A Bourg-en-Bresse  
Le 10 avril 2015

Yves CRISTIN  
Président d'Organom



[www.organom.fr](http://www.organom.fr)

## Transport à la demande

Le transport à la demande offre un moyen de déplacement pour tous les habitants du territoire au départ de leur commune.

Les trajets sont à réserver par téléphone au 04 57 38 37 01, du lundi au samedi de 8 h 00 à 19 h 00 ou via le site [rubis.grandbourg.fr](http://rubis.grandbourg.fr).

Druillat fait partie du secteur E (voir carte).

Le transport à la demande est disponible depuis l'ensemble des communes du secteur vers 2 pôles d'attractivité : Bourg-en-Bresse (Carré Amiot) et Tossiat (centre village). Il est également possible de demander un trajet d'un pôle d'attractivité vers une commune. Une grille horaires est définie pour chacun des pôles d'attractivité, au départ et à l'arrivée (voir tableau).

La liste des arrêts est à consulter sur [rubis.grandbourg.fr](http://rubis.grandbourg.fr) ou à demander par téléphone au moment de la réservation. Le trajet ne coûte que 1,30 €.

### Communes du secteur

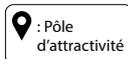
### SECTEUR



**Le transport à la demande est disponible depuis l'ensemble des communes du secteur E vers 2 pôles d'attractivité :**

- **Bourg-en-Bresse**  
(Carré Amiot)
- **Tossiat**  
(Centre village)

**et de 2 pôles d'attractivité vers toutes les communes du secteur E.**



### Communes du secteur E :

- Bourg-en-Bresse
- Certines
- Druillat
- Journans
- La Tranclière
- Montagnat
- St-Martin-du-Mont
- Tossiat

### Arrêts desservis par commune

### SECTEUR



Les arrêts sont susceptibles d'évoluer en cours d'année. Consultez la liste sur [www.rubis.grandbourg.fr](http://www.rubis.grandbourg.fr)

Communes du secteur E	Arrêts desservis
BOURG-EN-BRESSE	Carré Amiot
CERTINES	Quart d'Avard La Morandière Portant Village
DRUILLAT	La Ruaz Roset la pompe Rossettes Turgon Village
JOURNANS	Mairie
LA TRANCLIERE	Donsonnas Village
MONTAGNAT	L'auberge Les Arterots Les Curnillats
SAINT-MARTIN-DU-MONT	Chapelle de l'Orme Place de la Gache Village
TOSSIAT	Bériat la Vavrette Centre village



## En pratique

**Rubis Plus** en 6 étapes :

Du lundi au samedi de 8h à 19h

Je consulte les horaires et choisis mon horaire d'arrivée

1



Je réserve mon déplacement au **04 57 38 37 01** ou via le site internet **www.rubis.grandbourg.fr**

2



Mon horaire de départ est confirmé la veille en fin d'après-midi par sms, appel ou mail

3



Je me présente à l'arrêt 5 minutes avant l'heure de départ

4



Je monte, je valide mon titre si j'en ai un ou j'achète un ticket unité auprès du conducteur

5



J'arrive à destination pour mes rendez-vous

6



## Horaires du secteur E

SECTEUR

**E**



Horaires d'arrivée sur les 2 pôles d'attractivité au départ de tous les arrêts du secteur E :

**i**

**Départ de votre arrêt :**  
horaire précisé la veille en fin d'après-midi par mail, sms ou appel

**Tossiat Village**

10:05  
14:25  
18:20

**Bourg-en-Bresse Carré Amiot**

10:25  
14:35  
18:30



Horaires de départ des 2 pôles d'attractivité à destination de tous les arrêts du secteur E :

**i**

**Arrivée à votre arrêt :**  
L'horaire varie en fonction du trajet et des réservations des usagers

**Bourg-en-Bresse Carré Amiot**

10:30  
14:40  
18:30

**Tossiat Village**

10:50  
15:00  
18:50

## Le frelon asiatique.....

### FRELON ASIATIQUE



Mesure **moins de 30mm**  
Abdomen **noir avec une bande orangée**  
Couleur des pattes **nettement jaune**

**Très agressif - Attaque en groupe**

### FRELON EUROPÉEN



Mesure **35mm**  
Abdomen de **couleur jaune**  
Couleur des pattes **brun rougeâtre**

Le frelon asiatique est aujourd'hui présent sur la quasi-totalité du territoire français. Ces derniers mois, il a été signalé de nombreuses fois dans les villages alentours.

Il génère beaucoup de problèmes du fait de sa présence dans les zones urbanisées, mais également d'un point de vue environnemental, par la prédation qu'il exerce sur certaines espèces et notamment l'abeille domestique. Un dispositif régional de surveillance et de

lutte, assuré conjointement par l'Organisme à Vocation Sanitaire animal et végétal (FRGDS et FREDON) a été mis en place et décliné au niveau départemental. Aucun dispositif de piégeage efficace n'ayant encore été mis au point, la lutte consiste principalement à repérer et détruire les nids. Elle contribue ainsi à maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable et à garantir la sécurité des populations. A ce titre, toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique sur une zone doit en faire le signalement en

utilisant les coordonnées suivantes :

- GDS 01 : 04 74 25 09 91 / gds01@cmre.fr
- FREDON : 04 74 45 56 56 / fdgdon01@ma01.fr

Attention, il ne faut surtout pas intervenir soi-même ! Merci de votre contribution au signalement de nouveaux cas éventuels !

## Recensement de la population.....

En partenariat étroit avec les communes, l'Insee organise le recensement de la population.

L'objectif est de mesurer la population vivant en France, pour mieux s'adapter à ses besoins. Le recensement permet de déterminer la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus

au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin... Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou déterminer les moyens de transports à développer sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public. Il permet ainsi de mieux répondre aux besoins de la population.

A Druillat, c'est Anne MEYER, Georges LESPINASSE et Robert GALLET qui seront chargés de faire la collecte des questionnaires du 16 janvier au 15 février 2020. Nous vous demandons de leur réserver le meilleur accueil.

Se faire recenser est un geste civique, utile à tous.



## Pourquoi faut-il stériliser son chat ?

Selon une étude réalisée pour la Société Protectrice des Animaux, la stérilisation du chat améliore le quotidien du propriétaire, permet d'avoir un chat en meilleure santé mais surtout aide à réduire la surpopulation féline.

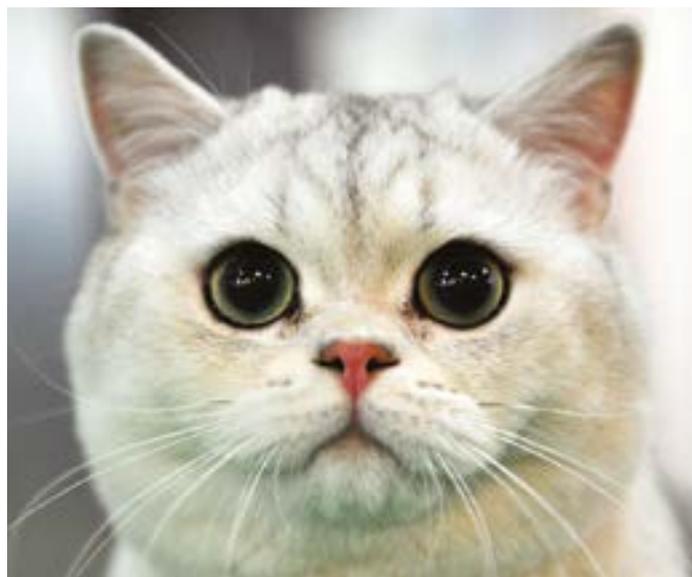
Mettre fin aux idées reçues sur la stérilisation. C'est ce que souhaite la SPA avec la publication de l'étude réalisée aux mois de mars et d'avril 2019.

En effet, si aujourd'hui 65 % des vétérinaires souhaitent rendre la stérilisation obligatoire, c'est parce qu'elle améliore considérablement la vie et la santé du chat. Dans plus de 9 cas sur 10, la stérilisation évite les tumeurs mammaires quand elle est réalisée avant les premières

chaleurs (entre 4 et 6 mois). Elle limite le risque de contracter des maladies infectieuses mortelles comme le sida du chat (FIV) ou la leucose féline (FELV). La stérilisation augmente également l'espérance de vie du chat. Un chat de rue vit entre 2 et 5 ans alors qu'un chat stérilisé en famille, lui, a une espérance de 20 ans. Et si communément, on pense à l'opération pour le chat femelle, le chat mâle a également des avantages à la stérilisation. Outre la protection contre les maladies infectieuses, le chat stoppera ses nuisances sonores et arrêtera de marquer son territoire avec son urine. Il fuguera moins également. A Druillat et dans ses hameaux, de nombreuses hordes de chats apparaissent. Cette prolifération est inacceptable et nous devons agir. Le conseil municipal lors de sa réunion du

16 décembre 2019 a dû prendre une délibération pour signer une convention avec l'association 30 millions d'amis afin de stériliser une cinquantaine de chats. Celle-ci prendra en charge 50 % du prix et les vétérinaires de Pont d'Ain acceptent de réaliser ces interventions à des tarifs très bas. Une autre association « VRAC » réglera aussi une partie de la facture. Une volontaire s'occupera de les capturer et de les relâcher (sur le même lieu que la capture). Il en résulte néanmoins un reste à charge pour la commune d'environ 1 500 €.

Mais la commune ne peut résoudre ce problème seule. Alors, pour nous aider, si vous avez des chats et que vous les aimez, faites-les stériliser et surtout ne nourrissez plus les chats errants.



## DAE (Défibrillateur Automatisé Externe)

La commune de Druillat a fait le choix d'installer deux défibrillateurs et de les placer de manière à ce qu'ils soient facilement accessibles à tous et à tout moment.

Ainsi, un défibrillateur a été implanté à l'entrée de la salle des fêtes et un autre, au local des associations.



Une formation à l'utilisation de ceux-ci sera organisée pour les membres des associations du village qui le souhaitent. L'usage de cet instrument reste simple, car il est complètement guidé par l'appareil lui-même.

Pour tout renseignement, veuillez contacter la mairie.

## Bibliothèque de la source .....

La bibliothèque de la source a ouvert le 19 mai 2018. Après environ 18 mois d'existence, elle compte 66 lecteurs et a dépassé le millier de prêts de livres depuis son ouverture.

La bibliothèque est un service municipal, géré par une équipe de bénévoles. Celle-ci assure les permanences pendant lesquelles les Druillatis peuvent emprunter des livres et s'occupe de réapprovisionner régulièrement les collections.

L'emprunt de livres est gratuit pour les adultes comme pour les enfants, ainsi que le veut la médiathèque départementale de l'Ain, qui est sa tutrice. Cette dernière fournit l'essentiel des livres : 300 environ, renouvelés deux fois par an, auxquels viennent s'ajouter une centaine de livres reçus en don. Les bénévoles peuvent également renouveler

une cinquantaine de livres tous les mois.

Enfin, il existe un système de navette tous les 15 jours. Ainsi, si vous souhaitez lire un livre non disponible à la bibliothèque, vous pouvez consulter le catalogue de la médiathèque à l'adresse <https://lecture.ain.fr/>. Si elle le possède et s'il est disponible, les bénévoles vous le commandent et il arrivera par la prochaine navette.

### Projets en 2020

Ce que veulent tous les lecteurs dans toutes les bibliothèques, c'est lire les nouveautés : le dernier Astérix, le dernier policier d'un auteur à succès... La médiathèque ne pouvant pas fournir toutes ses bibliothèques-relais en même temps, la bibliothèque de Druillat disposera d'un budget en 2020 pour acquérir ces nouveautés, si demandées.

De plus, un ordinateur et une connexion à internet permettront aux bénévoles de montrer aux emprunteurs le catalogue de la médiathèque et de commander immédiatement les livres qui les intéressent.

Enfin, la médiathèque peut aider les bénévoles, qui ne manquent pas d'idées, pour organiser des animations.

mail : [bibliothequedelasource@gmail.com](mailto:bibliothequedelasource@gmail.com)  
Ancienne école des filles, route des Creuses  
Service gratuit

Horaires d'ouverture au public :  
le mercredi de 16 h 00 à 18 h 00  
et le samedi de 10 h 00 à 12 h 30



## Seuil de la Culatte

Le seuil de la Culatte est un ouvrage construit en 1988 à l'occasion de la création de l'autoroute A42, suite à la coupure d'un méandre. Sa fonction était d'empêcher l'enfoncement du lit du Suran.

Aujourd'hui, le lit s'est, malgré tout, enfoncé et la vie de la rivière est impactée, notamment les poissons qui sont limités dans leur cycle de vie et leur migration amont-aval.

La SAPRR et le SR3A ont collaboré, dès 2018, au cours d'une première phase de travaux visant à retrouver un milieu de qualité en restructurant l'ouvrage et en complétant cette restauration par des aménagements au sein du lit mineur.

Les travaux visent à :

- répondre à l'obligation de mise en conformité réglementaire du seuil de la Culatte,
- améliorer les fonctions naturelles du tracé rectiligne du Suran,
- participer à la recharge sédimentaire pour contrer l'enfoncement du lit des cours d'eau.

En 2019, des travaux d'ajustement ont été prévus pour améliorer l'efficacité des ouvrages de génie civil et allonger la partie du cours d'eau aménagé. Mais compte tenu des conditions météorologiques et hydrologiques, les travaux ont dû être repoussés au printemps prochain.

Le SR3A a également évacué les dépôts sauvages de remblais et autres déchets déposés par des usagers peu consciencieux.

Nous rappelons que tout dépôt de déchets et remblais est strictement interdit en dehors des sites prévus à cet effet et que votre intercommunalité investit dans des déchetteries et sites de recyclage gratuits et ouvert à tous.



## Désherbage du cimetière

Suite à l'interdiction d'utilisation des pesticides par les collectivités, différents lieux sont difficiles à entretenir. Les cimetières en font partie et la présence d'herbes est très mal ressentie par de nombreuses personnes pour qui ce lieu de mémoire doit être bien entretenu.

A Druillat, pour communiquer sur ce problème et donner un coup de main aux employés pour le nettoyage du cimetière, nous avons proposé aux habitants de venir donner de leur temps et de leur énergie, samedi 14 septembre 2019. Non moins de 22 personnes ont répondu favorablement à cette matinée citoyenne et sont venues pendant environ deux heures, munies de leurs outils, pour nettoyer notre cimetière. D'autres personnes, qui n'étaient

pas disponibles samedi matin, avaient déjà commencé ce travail les jours précédents. Vers midi, le cimetière avait déjà retrouvé un aspect plus propre et nos employés ont terminé les dernières allées par la suite.

Merci à tous pour votre participation et votre implication !



## Commission Bâtiment

Cette année, la commission bâtiments poursuit un gros programme de travaux.

A la suite des travaux de la réfection d'étanchéité et d'isolation du toit-terrasse de l'école, fin 2018, les travaux pour l'amélioration du cadre de vie de notre groupe scolaire se poursuivent. Pour les vacances de février 2020, le bloc sanitaire des maternelles sera complètement rénové [carrelage, faïences, peintures, WC, urinoirs, lavabos, douche et séparations visuelles entre ces éléments]. Par la suite, il est prévu d'aménager un sanitaire pour handicapés avec une réorganisation structurelle de la zone envisagée : création d'un second WC pour les filles et réorganisation du secteur rangement / buanderie. Les travaux sont prévus pour cette année.

Il a également été demandé des devis en vue du changement des ensembles menuiseries de deux dernières classes qui n'ont pas encore

été réalisées, sur le modèle de celles déjà remplacées il y a 2 ans. Enfin, des entreprises ont été consultées pour l'abaissement des plafonds des 4 classes afin d'améliorer le confort acoustique et l'isolation.

L'éclairage de la salle des fêtes s'avère être énergivore. Par le biais de l'ALEC 01 (l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de l'Ain), des études ont été menées afin d'évaluer les consommations d'énergie des bâtiments communaux. Ainsi, bien que la commune se situe dans la moyenne inférieure des consommations des communes de taille équivalente, les 30 halogènes seront remplacés par des éclairages LED, pour diminuer la consommation électrique.

De plus, le beffroi de l'église (charpente supportant notre cloche), donnant des signes de fatigue très avancés, l'angélus a été momentanément arrêté pour des raisons de sécurité. La municipalité a décidé de changer complètement cette structure



assez imposante et par la même occasion, le remplacement des 4 abat-sons vieillissants de notre clocher.

Pour l'ensemble de ces travaux demandés à des entreprises spécialisées, d'importantes subventions vont être octroyées à la commune.

## Commission Enfance Jeunesse

En cette rentrée scolaire de septembre 2019, la commission enfance-jeunesse a décidé de mettre en place le permis à points à la cantine.

Il est destiné à tous les enfants qui fréquentent le restaurant scolaire et il a pour objectif de faire appliquer les règles de vie qui feront du repas un moment agréable pour tous.

C'est un outil simple et ludique qui permet d'apprendre le respect des règles en collectivité avec une portée éducative et pas seulement répressive. C'est également un bon moyen de communication entre les familles et les équipes d'animation.

Chaque enfant, en signant le permis à la rentrée scolaire, s'engage à respecter les règles définies. L'enfant peut perdre des points s'il se comporte mal, mais il peut aussi récupérer s'il a une bonne attitude pendant un certain temps.

De plus, le contrat avec la société RPC a été renouvelé avec le choix d'introduire toujours plus de produits bio. Ainsi les menus sont composés avec un plat bio par jour. La société RPC se veut respectueuse de l'environnement, c'est pourquoi elle a aussi décidé d'utiliser

des plats inox à la place des barquettes en plastique jetables afin de produire moins de déchets. Et, enfin, elle va implanter un nouveau site de fabrication à Ambronay, pour se rapprocher de ses clients et réduire son empreinte carbone.



## Mairie

### Ouverture au public :

- Mardi et samedi de 9h00 à 12h00
- Vendredi de 14h00 à 16h00

### Collecte des ordures ménagères : le mercredi

L'entreprise EGT procède à la collecte tôt le matin. Pensez à sortir votre poubelle très tôt ou la veille en bordure de la voie publique et à la rentrer après la collecte.

## Déchetterie du Mollard

### Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars :

- Lundi, mercredi et vendredi .... 14h00-17h15
- Samedi ..... 9h00-12h15 / 14h00-17h15
- Dimanche..... 8h30-11h45

### Du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre :

- Lundi, mercredi et vendredi .... 14h00-18h15
- Samedi ..... 8h30-12h15 / 14h00-18h15
- Dimanche..... 8h30-11h45

## Tarifs communaux

### Actualisation des tarifs du restaurant scolaire

- Tarif enfant : 3,92 € l'unité

### Garderie : 7h30 à 8h15 – 16h15 à 18h30

- Tarif 1<sup>er</sup> enfant : 2,17€/h
- Tarif 2<sup>e</sup> enfant : 1,72€/h
- Tarif 3<sup>e</sup> enfant : 1,09€/h

### Tarifs de location de la salle de réunion

(ancien presbytère)

- Sociétés locales : gratuit

## Tarifs de location de la salle polyvalente :

### Cautions :

- Salle + vaisselle : 500 €
- Salle + vaisselle + sono + vidéo : 1 000 €

- Tri + nettoyage salle et abords extérieurs : 75 €

Location	salle	vaisselle	Vidéo + sono
Repas sociétés et personnes extérieures à la commune	500 €	50 €	50 €
Repas contribuables de la commune	250 €	25 €	25 €
Apéritif sociétés et personnes extérieures à la commune (durée 4 heures maximum)	200 €	50 €	50 €
Apéritif contribuables de la commune (durée 4 heures maximum)	80 €	25 €	25 €
Conférence, réunion 1/2 journée sans repas ni apéritif (pas de location vaisselle) vidéo et sono incluses	250 €		
Manifestations sociétés locales (tout compris)	65 €		

**Maison Janton**  
La Ferme du Chêne Clair  
Vente au détail :  
Mardi - Mercredi et Vendredi après-midi  
Route du Chêne Clair - La Plaz  
01160 DRUILLAT  
04.74.39.69.67

**Les Ruches de la Chançonne**  
Danielle GRAND  
Gérard JANTON  
Apiculteurs  
Exploitation Familiale  
Druillat  
01160 PONT D'AIN  
Tél. 04 74 39 07 70  
MIEL - POLLEN - GELÉE ROYALE - HYDROMIEL

**FRANÇOIS REVERDY**  
CHARCUTERIE À LA FERME  
259 route du chêne clair Le Roset, 01160 Druillat  
04 74 39 21 10  
06 73 34 05 09  
charcutfrancois.reverdy@gmail.com

**Capelli Belli**  
Lucie Cally  
Coiffeuse à domicile  
Sur Druillat  
et ses alentours  
06 42 87 79 66

**Entreprise de Terrassements et Travaux Publics**  
Ets CONTION Louis et Fils  
Rosettes - 01160 DRUILLAT  
Tél./Fax 04 74 39 17 17  
→ Piscine → Jeu de boules  
→ Réforme → Fils électriques  
→ Curage de fossé → Assainissement  
→ Ménage de vigne

**GÎTE RURAL**  
Guy et Ariette PATUREL  
Chemin du Bois Dattu  
Le Roset  
01160 DRUILLAT  
Tél. 04 74 39 15 23  
Un séjour à la campagne  
Vendure, calme, confort

**Le CHEVAL'AIN**  
Charcuterie Maison  
Michaël VIALON  
Commerçant Artisan  
Route des Besses  
Hameau de Turgon  
01160 DRUILLAT  
04 74 39 13 82  
06 07 53 56 69

**LACOMBE TP**  
Terrassement - VRD - Assainissement - Cour  
Pose de cave récupération d'eau  
Devis gratuits  
06 70 63 77 35  
Le Chêne Clair - 01160 DRUILLAT  
sebastien.lacombe.tp@gmail.com

**GÎTE LES TROIS MAISONS**  
COLIN BERRARD  
FUS ROUTE DE PONT D'AIN  
DRUILLAT 01160  
06 45 83 00 21  
berardcolin23@gmail.com  
www.gites-les-trois-maisons.fr

**TAXI**  
TAXI DES DOMBES  
521 ROUTE DES COMBES  
01160 DRUILLAT  
GRAND FREDERIC  
COMMUNES DE STATIONNEMENT  
CHALAMONT - ETREZ - LONT  
SAINT ETIENNE DU BUIS - VILLET  
06 72 77 14 36  
L'accompagnement à la  
suppression de vos  
problèmes

**Martinez**  
ISOLATION  
Bureau tél. 04 74 39 12 38  
contact@isolationmartinez.fr  
Parc d'Activités - Zone Sud A42 - 01160 PONT D'AIN  
Fax : 04 74 39 09 56 - www.isolationmartinez.com

**DANIEL GALLET**  
Viticulteur  
Vin pétillant  
Méthode ancestrale et traditionnelle  
Tél. 04 74 39 13 91

# Calendrier des fêtes 2020

## janvier

### Vendredi 3

17h00

- Forum des associations  
*Salle polyvalente*

18h30

- Vœux de la municipalité  
*Salle polyvalente*

### Dimanche 12

13h30

- Après-midi dansant de l'association Apple Jack Country  
*Salle polyvalente*

### Vendredi 17

- Assemblée générale des Pompiers

### Samedi 18

12h00

- Repas du C.C.A.S. offert aux séniors  
*Salle polyvalente*

### Dimanche 26

- AG de l'amicale des Pompiers

## février

### Samedi 1<sup>er</sup>

- Soirée dansante organisée par le Team Moto Chêne Clair  
*Salle Polyvalente*

11h00

- Sainte Agathe  
*Eglise de Druillat puis repas*

### Samedi 8

19h00

- Moules-frites et coinche du Comité d'animation  
*Salle polyvalente*

### Dimanche 16

8h00-18h00

- Bourse aux jouets anciens organisée par la Sauvegarde du Patrimoine  
*Salle polyvalente*

### Samedi 22

- Bal des Pompiers  
*Salle polyvalente*

### Samedi 29

11h00

- Banquet des Classes en 0 et en 5  
*Salle polyvalente*

15h00

- Fête des Brandons organisée par la Sauvegarde du Patrimoine

## Mars

### Samedi 7

20h30

- Représentation théâtrale du Comité d'Animation  
*Salle polyvalente*

### Dimanche 8

15h00

- Représentation théâtrale du Comité d'Animation  
*Salle polyvalente*

### Dimanche 15

13h30

- Loto du Sou des Écoles  
*Salle polyvalente*

- Débit temporaire de boissons de la Sauvegarde du Patrimoine  
*Place Henri Dunant*

- Élections Municipales

### Samedi 21

9h30

- Nettoyage de printemps  
*Rendez-vous en mairie*

### Dimanche 22

- Débit temporaire de boissons de la Sauvegarde du Patrimoine  
*Place Henri Dunant*

- Élections Municipales

## avril

### Samedi 4

10h00

- Vente d'andouillettes de la Société de chasse de Druillat  
*Local des associations – Les Dîmes*

### Mercredi 15

à partir de 15h00

- Chasse aux œufs organisée par le Sou des Ecoles  
*City stade / Aire de jeux*

### Samedi 18

8h30

- Concours de boules – Coupe Lamy Frères  
*Boule des Platanes*

### Dimanche 19

13h30

- Après-midi dansant de l'association Apple Jack Country  
*Salle polyvalente*

### Samedi 25

8h30 - 19h00

- Tournée des brioches organisée par les Conscrits de Druillat.  
*Balade dans les hameaux et le village*

16h00

- Fête patronale - Présence des forains (manèges, auto-scooters, stands de tirs, ...)
- Distribution de jetons aux enfants par le Comité d'animation  
*Place du village*

### Dimanche 26

08h30 - 18h00

- Fin de la tournée des brioches des Conscrits.

16h00

- Fête patronale  
*Place du village*

12h00

- Repas friture + buvette organisés par l'association des Amis du CCAS  
*Salle polyvalente*

## mai

### Vendredi 1<sup>er</sup>

10h00

- Vente de Galettes cuites au feu de bois par le Club des Retraités  
*Four du Roset*

### Vendredi 8

10h30

- Cérémonie de commémoration de l'armistice et dépôt de gerbe au monument aux morts  
*Place du village*

- Vin d'honneur  
*Salle polyvalente*

### Samedi 9

10h30

- Vente de galettes cuites au feu de bois par l'Association « Les Mordus du Carbu »  
*Turgon*

### Samedi 16

10h00

- Vente de pizzas cuites au feu de bois par la Société de Chasse du Roset  
*Hameau du Roset*

- Ball-trap organisé par la Société de Chasse  
*Basses Rosettes*

- Printemps des cimetières organisé par la Sauvegarde du Patrimoine

### Dimanche 17

- Ball-trap organisé par la Société de Chasse  
*Basses Rosettes*

### Jedi 21

10h00

- Concours de pétanque de l'Amicale des Chaumes  
*La Ruaz*



## juin

### Samedi 6

11h00

- Assemblée Générale de l'Amicale du Roset

13h00

- Repas de l'amicale

Local du Roset

### Dimanche 7

6 h 00

- Vide-grenier organisé par le Sou des Écoles

Local des Associations – Route de Pont d'Ain

### Vendredi 12

- Répétition « Modern'Comédie »

Salle Polyvalente

### Samedi 13

20h00

- Spectacle Modern'Comédie

Salle polyvalente

### Samedi 20

- Voyage des Pompiers en Alsace

### Dimanche 21

18h30

- Fête de la musique de l'Amicale des Chaumes

La Ruaz

## juillet

### Samedi 4

19h00

- Fête d'été du Comité d'Animation

Site du Local des Associations – Route de Pont d'Ain

### Mardi 14

11h00

- Cérémonie de la Fête Nationale & vin d'honneur

Place du village & Salle polyvalente

### Samedi 18

08h30

- Concours 16 doubles par poules

Boule des Roches à Turgon

09h30

- Arrachage de l'Ambroisie

Rendez-vous en mairie

## août

### Samedi 1<sup>er</sup>

13h30

- Concours de boules – Challenge Bugey SFX

Boule des Platanes

### Samedi 15

- Concours amical «doublette mixte»

Boule des Roches à Turgon

### Samedi 29

- but d'honneur de la Boule des Roches

Turgon

## septembre

### Samedi 5

10h00

- Forum des Associations

Salle polyvalente

### Vendredi 11

20h30

- Assemblée générale du Sou des Écoles

Garderie

### Samedi 12

10h00

- Journée détente de l'Amicale des Pompiers

### Samedi 19

de 14h00 à 17h00

- Journée patrimoine de la Sauvegarde

Rendez-vous sur la place du village

## octobre

### Dimanche 4

9h00

- Tournée des brioches du Sou des Ecoles

Rendez-vous sur la place du village

### Vendredi 9

19h00

- Assemblée Générale du Comité d'Animation

Local des associations - Les Dîmes

### Samedi 17

19h00

- Repas dansant organisé par l'Association Allons Danser

Salle polyvalente

### Jeudi 22

13h30

- Préparation du calendrier des fêtes suivie du verre de l'Amitié avec les nouveaux habitants

Mairie

### Dimanche 25

13h30

- Après-midi dansant organisé par la Country

Salle polyvalente

## novembre

### Samedi 7

10h00

- Vente de choucroute par l'Amicale des Pompiers

Local des associations

### Mercredi 11

11h00

- Cérémonie commémorative et dépôt de gerbe au monument aux morts

Place du village

- Vin d'honneur

Salle Polyvalente

### Vendredi 20

- Assemblée générale de la Sauvegarde du Patrimoine

Salle Polyvalente

### Dimanche 22

14h30

- Concert des Chantoues

Salle Polyvalente de Certines

## décembre

### Samedi 5

16h00

Druillartistes exposition artisanale, soupe, vin chaud  
Visite du Père-Noël vers 18 h 00  
Local des associations - Les dîmes

### Dimanche 6

Début de la Tournée des calendriers de l'Amicale des Pompiers

### Samedi 12

14h00 (départ)

- Course pédestre du Sou des Ecoles

Local des associations - Les Dîmes

### Dimanche 13

• Fin de la Tournée des calendriers de l'Amicale des Pompiers

### Vendredi 18

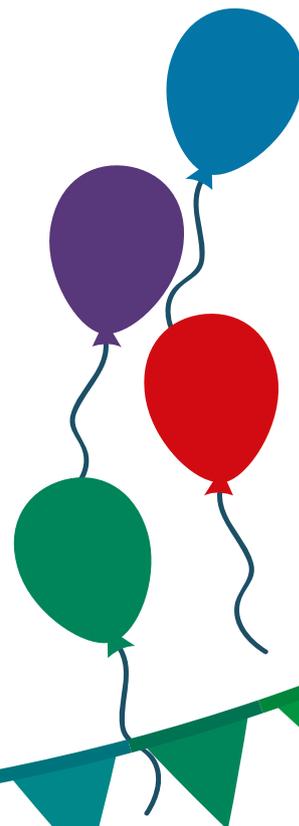
19h00

- Arbre de Noël de l'amicale des Pompiers

Salle polyvalente

### Jeudi 31

• Réveillon dansant de l'Association Allons Danser (entre sociétaires)



## Numéros de téléphones utiles

**Mairie**  
Téléphone..... 04 74 39 07 98  
Fax.....04 74 39 13 57  
Courriel .....accueil@mairiedruillat.fr  
Site internet .....www.druillat.fr

Groupe scolaire .....04 74 39 10 09  
Cantine ..... 04 74 39 04 07  
Salle polyvalente ..... 04 74 39 04 07  
Paroisse.....04 74 39 03 65

Communauté d'agglomération du bassin de  
Bourg en Bresse ..... 04 74 24 75 15  
Antenne Ceyzériat ..... 04 74 25 04 91  
Ecole de musique communautaire . 06 08 76 21 98

Centre communal d'action sociale  
CCAS (Mairie) ..... 04 74 39 07 98  
Centre départemental de la solidarité 04 74 45 17 32

**ADAPA**  
- Poncin (correspondante locale) 04 74 37 27 67  
- Bourg-en-Bresse.....04 74 45 51 70  
ADMR..... 04 74 25 00 99

France Télécom SAV.....1013  
.....ou 08 00 10 13 69  
La Poste de Pont-d'Ain.....04 74 39 76 10  
.....04 74 39 17 44  
SOGEDO ..... 04 74 61 02 14  
EDF dépannage..... 08 10 33 30 31  
Météo Ambérieu-en-Bugey..... 08 92 68 02 01  
Allo Service public..... 3939

Conciliateur ..... 04 74 39 06 99  
Préfecture standard ..... 04 74 32 30 00  
Taxi des Dombes ..... 06 72 77 14 36  
Taxi Franck THOMAS..... 06 63 78 33 23  
Taxi Joël ST-SULPICE ..... 06 73 30 72 36  
Gîte rural - Guy PATUREL Le Roset.. 04 74 39 15 23  
Gîte rural - La Grange de Turgon 06 69 68 10 20  
Gîte - Les 3 maisons ..... 06 46 63 08 21  
Gîte ô Lys d'orme ..... 06 28 43 10 61  
Gîte Lacooldouss ..... 06 26 79 04 82  
Chambres d'hôtes Leonie ..... 06 51 54 94 46  
Chateau du Prélong .. www.chateauduprelong.com

## Les assistantes maternelles

**Le Village**  
Emmanuelle BATHREZ ..... 06 75 77 53 16  
Fabienne CHARBONNEL.....09 52 44 93 98  
Fabienne CONTION..... 06 24 92 32 59

**La Ruaz**  
Ingrid LOCHET..... 06 67 11 93 24  
Maryse MICHON ..... 04 74 39 00 45  
Virginie MICHON ..... 04 74 39 00 46

**Rossettes**  
Noëlle BERNARD..... 04 74 39 05 61  
Linda DEJONGH ..... 06 87 18 29 07  
Jacqueline GAUTHERON .....04 74 39 10 30

**Turgon**  
Marie-Christine BLANCHETIERE ...04 69 18 33 90  
Patricia CHANEL ..... 04 74 39 14 14  
Martine DUFOURCET ..... 04 74 39 14 84

## Numéros d'urgence

Gendarmerie de Pont-d'Ain..... 17 ou 04 74 39 10 55  
Pompiers de Druillat ..... 18 ou 04 74 39 19 63  
SAMU ..... 15 ou 04 74 23 15 15  
Centre de secours de Pont-d'Ain ..... 04 74 39 05 88  
Centre anti poison de Lyon ..... 04 72 11 69 11  
Maison médicale de Pont-d'Ain ..... 04 74 39 79 00  
Maison médicale de Tossiat..... 04 74 55 22 56  
Hôpital FLEYRIAT Bourg-en-Bresse ..... 04 74 45 46 47  
Clinique CONVERT Bourg-en-Bresse ..... 04 74 45 64 45  
Hôpital privé d'Ambérieu-en-Bugey ..... 04 74 38 95 95



# Commissions

## Commission Voirie

Cette année 2019, la commission a travaillé sur la sécurisation de l'entrée NORD du village avec l'aide du cabinet d'étude ARCHIGRAPH. En effet un cheminement piétonnier permettant de rejoindre le cimetière et l'aire de jeu ainsi que le bâtiment des associations depuis le cœur du village était une priorité afin de sécuriser cette zone de notre commune très fréquentée par les piétons. L'aménagement routier visant également à faire ralentir les conducteurs tout au long de ce secteur s'avérait nécessaire pour faire suite aux aménagements sécuritaires déjà réalisés [Rossettes et la Ruaz].

Le projet bouclé et budgétisé a été présenté à la population lors de la réunion publique du 4 octobre.

Les travaux devaient débuter mi-novembre, mais étant donné les congés d'hiver des entreprises, ceux-ci auraient été interrompus pendant les fêtes laissant la zone en chantier. De plus la couche de roulement prise en charge par le département ne pouvant se faire qu'à la mi-mars, le conseil municipal a décidé de décaler les travaux au début du mois de janvier afin que es derniers se fassent d'une manière suivie.

La réfection d'une partie de la rue de la Chansonne, dont le revêtement de la chaussée est très dégradé, a également été décidée et budgétisée et aurait du être réalisée à l'automne. Mais suite au courrier d'information envoyé aux riverains, la municipalité a été informée que des bâtiments doivent être rénovés ou même construits dans les mois à venir ce qui engendrera des traversées de chaussée. Le conseil municipal a donc décidé de différer ce chantier sur 2020.

Dans le hameau du Cruix, une interdiction de circulation aux poids lourds de plus de 12 T a été décidée suite à plusieurs dégradations chez des particuliers liées aux passages de certains véhicules. Seuls des ayant droits à fort tonnage pourront se rendre dans ce hameau.

Un courrier a été adressé au Conseil départemental en ce qui concerne la limitation de vitesse sur la route de Pont d'Ain. En effet, il a été constaté plusieurs accidents et les riverains ont alerté les élus sur la vitesse excessive des conducteurs dans un sens comme dans l'autre.

Bien que la commission ait souhaité voir toute la route passer à 70km/heure du village

au bas de Drullat et ceci dans les deux sens, le département, dans un premier temps, ne repoussera la limitation existante que jusqu'à la dernière maison sur la droite (Mme Girod).

Enfin comme chaque année, les travaux de point à temps ont été effectués sur la commune afin de maintenir au mieux nos longs kilométrages de routes en état.



**LES CHAMBRES D'HÔTES LEONIE**  
Au cœur de notre village, une suite confortable et gourmande, chambres climatisées et au calme d'une ancienne demeure à l'entrée de la sortie n°9 de la A42.



143L, route de Pont d'Ain  
01160 DRULLAT  
nico.gangloff91@gmail.com  
+33 6 84 30 72 97  
www.restaurantpaquet.com



GPS : lat 48.089401184255144 - long 5.3172701587212748

**H.COLOR**  
Une passion, la peinture

Peinture origine et déco tous supports & carrosserie

Tel : 06 35 71 10 90  
contact@hcolor.fr  
www.hcolor.fr

**graphitron.fr**



Jérôme Tron  
Graphiste & illustrateur depuis 1995

06 84 93 13 43  
contact@graphitron.fr

## Sou des écoles.....

Une première année riche en activités et organisations des multiples manifestations pour le nouveau bureau.

Tout en remerciant les bénévoles qui se sont mobilisés pour la vente des brioches et la course au sou, nous rappelons aux parents d'élèves que nous avons grandement besoin de leur participation pour mener à bien nos différentes

manifestations. Celles-ci permettent de financer en grande partie les activités de nos enfants. Le loto (15 mars) et le vide grenier (7 juin), prochains événements à venir, seront l'occasion aux nouveaux parents de se joindre aux activités du Sou et de découvrir la bonne ambiance qui y règne. Même une ou deux heures de votre temps nous seront précieuses.

Nous remercions également les Druillatis ayant

répondu à notre appel pour l'organisation de la dernière Course au Sou. Sans eux, celle-ci aurait été compromise, faute de participation suffisante des parents.

En attendant de vous retrouver pour de nouveaux instants festifs,

Toute l'équipe vous souhaite une bonne et heureuse année 2020 !



• Les enfants enthousiastes pour la tournée des brioches

## Gym Druillat.....

Si le cœur vous en dit, venez nous rejoindre tous les mercredis soir :

- pour la gym douce de 18h15 à 19h15 ;
- pour la gym plus tonique de 19h30 à 20h30.

Vous pouvez nous contacter :

- Sylvie EMIN : 06 79 84 19 25
- Roland PELLETIER : 06 75 35 86 52
- Nadine LEBERER : 04 74 39 22 05
- Josiane LAMBERT : 06 23 19 13 38



# Vie associative

## Les amis du CCAS de Druillat

L'association « les ami(e)s du CCAS » a été créée en 2017, pour venir en aide aux habitants de notre village et aux séniors qui en auraient besoin.

N'hésitez pas à prendre contact avec la Présidente, Madame Patricia CHANEL de Turgon.

Nous organisons depuis trois ans un repas « friture » lors de la vogue annuelle au mois

d'avril et nous avons besoin de bénévoles pour la bonne organisation de cette manifestation conviviale.

Vous êtes les bienvenus !



• Repas des anciens organisé avec l'aide des amis du CCAS

## Amicale du Roset

L'Amicale du Roset fait peau neuve : lavage haute pression des façades, ponçage des menuiseries, remplacement des vitres et de bonnes couches de peinture. Voilà une nouvelle image de la salle du Roset.

Depuis deux saisons, l'Amicale du Roset s'est dotée d'un lave-vaisselle et d'un chauffage électrique soufflant. Elle a aussi fait l'acquisition de 60 chaises. Voilà de quoi pouvoir organiser de belles réunions de famille ou des journées entre amis.

Nous rappelons que le local peut être mis à votre disposition, il suffit pour cela de nous contacter.

Nos activités : une promenade découverte des bois du Roset au mois d'avril, suivi d'une journée détente en mai : cartes, boules...

Le repas, maintenant traditionnel du mois de juin a réuni les membres de l'Amicale, leurs familles et leurs amis et tout cela dans la bonne humeur et le plaisir de partager un moment entre voisins.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année, et qui sait, à bientôt au Roset !

Contact : [Sergebrun55@gmail.com](mailto:Sergebrun55@gmail.com)



## Comité d'animation

L'année 2019 aura été une année de transition pour la nouvelle équipe du Comité d'Animation de Druillat.

Pour rappel, après 13 années de bons et loyaux services, **Josette CHANEL**, ancienne présidente du Comité d'Animation, avait donné sa démission en octobre 2018. Les autres membres du bureau et les bénévoles ont parfaitement accueilli la nouvelle présidente, **Stéphanie TRON** et la nouvelle secrétaire **Emeline CLERCX** et leurs propositions de changement.

L'année 2020 sera de nouveau marquée par un changement majeur dans la composition du bureau du Comité. En effet, après 17 ans comme trésorière, **Anne-Marie JANTON** souhaite quitter son poste. Elle assurera donc les fonctions de trésorière adjointe durant un an pour soutenir son remplaçant, **Laurent SIMONET** qui était jusqu'à présent son adjoint.

Concernant les manifestations, elles seront toutes maintenues en 2020 : la coinche, le théâtre, la fête d'été, le concert des Chantouses et les Druill'artistes. A noter que le Comité d'Animation étudie également l'organisation d'une matinée randonnée sur la commune de Druillat pour mieux connaître notre village.

Le Comité d'Animation remercie infiniment les bénévoles pour leur implication mais également les Druillatis qui sont toujours fidèles aux manifestations. Nous vous souhaitons à tous, de très belles fêtes de fin d'année ainsi que nos meilleurs vœux pour 2020.

• La troupe de théâtre



### Modern'Comedie.

Après une année d'escale, les p'tits mômes ont évolué et sont devenus Modern'Comedie.

Grâce au soutien et à l'appui du comité d'animation de DRUILLAT. Ils ont commencé leurs répétitions au mois de septembre et comptent 30 chanteurs et chanteuses de 7 à 45 ans. Ils se retrouvent tous les jeudis soirs pour leur répétitions dans la joie et la bonne humeur. **Carole BUFFET** et **Alexandra DUPUY** sont là pour diriger la troupe et donnent de leur temps et de leur savoir faire pour vous faire vivre de nouvelles aventures.

Cette année un artiste de Lyon séduit par le concept et la motivation de Carole et Alex, les accompagnera tout au long du spectacle .

Pleins de surprises vous attendent alors n'oubliez pas le 13 juin 2020 à 20h00.

Réservez votre date, un nouveau spectacle arrive.....

### Loisirs créatifs.

Nouveaux horaires pour les loisirs créatifs : 17 h 00 à 19 h 00, le lundi.

Aux loisirs créatifs, on peut apprendre ou faire des cartes créatives, de la décoration (Noël, Pâques...), de la broderie ou encore du pliage. Chaque personne apporte ses idées qui sont développées en commun. Rejoignez-nous, vous êtes les bienvenus.

• Travaux Loisirs créatifs



• Fête d'été 2019



## Allons Danser .....

Courant septembre, l'association a repris ses activités les jeudis en alternance de 16 h 00 à 19 h 30 ou en soirée de 19 h 30 à 23 h 30.

Ces moments nous permettent de pratiquer les principales danses de salon, danses latines et danses en ligne au son des musiques choisies par notre DJ « maison ». A chaque séance nous nous retrouvons autour d'un buffet où nous partageons boissons, pâtisseries et mets divers confectionnés ou apportés par les participants.

Au cours de l'année écoulée nous avons organisé deux repas dansants les 6 avril et 5 octobre 2019. L'année 2019-2020 a très bien commencé. De nouveaux danseurs et danseuses nous ont rejoint et nos séances du jeudi en soirée sont très prisées. Nous organiserons, courant 2020, deux soirées dansantes : le 4 avril et le 17 octobre 2020. Si vous avez une irrésistible envie de danser et de partager des soirées dans une ambiance chaleureuse, vous pouvez adhérer à notre association pour la somme de 20 € par an, par personne.

•Allons danser



## La Sauvegarde du Patrimoine .....

Sauvegarder le patrimoine, une aventure de longue haleine... Comme chaque année, nous avons donné une énergie nouvelle afin de faire vivre ce patrimoine communal qui nous tient tant à cœur.

Après les fêtes de fin d'année, nous sommes revenus sur les souvenirs des jouets d'antan avec la foire aux jouets anciens. Une bonne occasion pour que petits, mais aussi grands enfants, puissent se faire plaisir. Une manifestation attendue maintenant par les collectionneurs et les amoureux de vieux jouets. Elle se tiendra cette année le 16 février. Pourquoi ne pas venir échanger ou vendre quelques vieux jouets vous-même ?

Les mois d'hiver donnèrent l'occasion à un groupe de notre conseil d'administration d'aller visiter les anciens du village dont la mémoire recèle encore de beaux souvenirs du temps passé. Des instants riches à partager, qui donneront lieu sans nul doute à une publication ultérieure.

Lors des élections européennes, notre présence près de la mairie n'avait d'autre but que de permettre aux électeurs langoureux d'échanger avec voisins ou amis le temps d'une collation.

Cette année lors des élections municipales, nous serons là.

Avec la journée intitulée « le printemps des cimetières », l'heure n'était pas à la morbidité mais bien au décryptage des monuments

funéraires et au langage muet avec le visiteur d'un jour. Une petite participation avec un groupe passionné et étonné de la foule de renseignements à capter si l'on regarde bien ce monde silencieux qui a tant à nous dire.

Le mois de juin, ce n'est pas un secret, fut très chaud. Résultat : une interdiction préfectorale de faire du feu ! Cela signa la fin des feux de la Saint-Jean pour cette année et pour bien d'autres probablement. En effet, comment imaginer que cette situation ne se reproduise pas à l'avenir ?

L'an prochain, la Saint-Jean ne sera pas programmée mais sa cousine la « fête des Brandons » devrait la remplacer, début mars.

Enfin, les traditionnelles journées du patrimoine ont donné l'occasion à des curieux et érudits de passage, de visiter notre église et surtout

de l'admirer. De belles rencontres donnant un caractère régional au patrimoine et à des échanges riches en sensations et en ressentis.

Si vous souhaitez en savoir plus sur notre association et ses activités, venez nous rencontrer au forum des associations le 5 septembre 2020. Nous comptons sur vous.

Bonne année 2020 à vous toutes et tous !



## Les Conscrits et le Club des Jeunes .....

Comme chaque année, l'association des jeunes-conscrits est heureuse d'offrir une nouvelle fois des événements à partager ensemble.

Elle crée de bons moments conviviaux, de la joie, des rires et du bonheur.

Avec une équipe dynamique et efficace, la célébration des conscrits est le fruit d'une longue tradition qui a su s'adapter au fil du temps.

Cette année, comme d'habitude, nous serons heureux de vous retrouver à l'occasion de la traditionnelle tournée des brioches en

avril. L'amicale des jeunes et conscrits de Druillat vous souhaite une très bonne année 2020 et tous ses vœux de réussite dans vos projets.

Facebook : @conscrits-jeunes druillat

Snapchat : @jeunes-druillat .

## Banquet des classes en 4 et 9 de Druillat.....

Une soixantaine de classards de Druillat et de villages alentours, se sont retrouvés le 2 mars dernier pour fêter le banquet des classes en 4 et 9.

Après le traditionnel dépôt de gerbe en mémoire des classards disparus, et la séance

de photos, la vague a due cette année, être abandonnée en raison d'une assez forte pluie, cela n'a pas empêché la journée de se poursuivre autour d'un bon repas.

Cette année, le banquet concernera les classes en 5 et 10.

Il se déroulera le samedi 29 février 2020.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter :

- Philippe CLERCX : 06 18 80 00 27
- Annie COLLADO : 04 74 39 17 62
- Nicole GALLET : 06 71 74 09 31
- Patrick CHANEL : 06 37 57 63 56



• Crédit photo : Mickaël RUMIANO

## Les mordus du carbu .....

De belles balades à moto faites cette saison 2019 par les membres de l'association «Les Mordus du Carbu».

Balades à la journée, ainsi que plusieurs week-ends prévus au calendrier, les ont emmenés sur les routes du Gard, à Uzès avec visite des Arènes de Nîmes et de la maison carré, en Oisans au pied du massif des écrins, dans la région du Mont Pilat,

et pour finir un week-end à Tournon sur Rhône pour aller supporter 2 membres du club, Valentin et Alexandre BUFFET, au départ d'une épreuve du championnat de France des Rallyes routiers moto. La saison se clôturera début décembre au Restaurant, pour le repas de fin d'année. Merci à tous d'être aussi fidèles à notre journée galettes pour nous permettre toutes ces sorties.

Vivement la saison prochaine !



# Vie associative

## Apple Jack Country

Vous aimez danser ? Alors venez voir le club APPLE JACK à Druillat et découvrir l'univers de la country. Il se compose d'une trentaine de personnes de tous âges, car la country est une danse qui peut être pratiquée par tout le monde, jeunes ou moins jeunes, sur des musiques diverses.

En effet, la danse et la musique country ont trouvé leurs origines dans les folklores anglais, écossais et irlandais, puisqu'au 19e siècle de nombreux immigrants européens quittèrent le littoral nord, pour venir s'installer dans les vallées isolées des Appalaches aux Etats-Unis, afin de conquérir l'ouest américain. L'esprit country, c'est des moments de partage : danser tous ensemble dans la joie, la bonne humeur, prendre une bouffée d'oxygène en compagnie d'amis ou de copains, la danse country est avant tout une activité de divertissement et de loisirs. Dans le monde musical, celui qui



a le mieux interprété la country est le grand Johnny Cash. Au début des années 1970, il est au sommet de sa gloire et apprécié de tous les publics que ce soit les amateurs de rock, de blues ou de bluegrass. Il a transformé cette musique en une véritable musique universelle. Il restera une image, une voix, un son. A ce titre, il est un phénomène unique dans l'histoire de la country. La country music symbolise aussi Nashville, le Texas, les cow-boys, les traditions et les racines, le courage, la liberté et l'ambition et un sentiment d'appartenance. Il est difficile de parler de cette discipline en quelques lignes.

Cette année encore, nous proposons 3 niveaux de cours : débutant et novice, le lundi, et intermédiaire, le mercredi. Venez également nous rejoindre lors des bals que nous organisons le dimanche après-midi à la salle des fêtes de Druillat. Vous pourrez nous voir danser en ligne et trouverez une ambiance typique country où les « shuffle », « full turn », « mambo », les santiags et les ceinturons (entre autres) seront de sortie.

Si nous avons suscité votre curiosité, nous serons ravis, avec notre animatrice **Christine SALOMON**, drullatie, de vous accueillir au sein de notre club.

Contactez-nous :

[applejack.druillat@gmail.com](mailto:applejack.druillat@gmail.com)

ou Facebook : Apple Jack Country

ou rendez-vous sur place,  
à la salle des fêtes aux heures des cours

## Team moto du chêne clair

Cette année, Maxence a poursuivi les entraînements en 600 cm3 avec des roulages sur le circuit gardois d'Alès, à Torcy, sur le circuit de Bresse en Saône-et-Loire, à Magny-Cours dans la Nièvre et sur le très beau circuit de Dijon-Prenois, avec de très bons chronos à la clé.

Alexis, faute de temps dû aux études et faute de budget, a fait une course en 400 cm3 à Ledenon dans le Gard, en SUPERSPORT où il finit 9ème et l'autre en PROMOSPORT où il finit 8ème sur 42 pilotes au départ. Enfin, les 2 frères terminent la saison par une victoire en remportant les 4 heures de Villeurbanne (une endurance où les 2 pilotes se relaient pendant 4 heures de suite) en POWER moins

de 15 CV et une 5ème place au scratch sur 41 équipages.

Un grand merci au Moto Club d'Ambérieu et aux sponsors : les carrelages SERRANO, la carrosserie du Suran, Martinez Isolation, Delta Sport, Morel Service et Priay Auto....si vous êtes une entreprise et si vous voulez nous soutenir, merci de prendre contact au 07 76 09 21 52 ou 04 74 39 08 56



## Ste Agathe

La traditionnelle fête de la Sainte-Agathe a été organisée le 2 février 2019 par Annie JANTON et Catherine JANTON.

Cette journée de convivialité a débuté par une messe à 11 h 00 en l'Eglise de Druillat et s'est poursuivie dans la bonne humeur au restaurant « La Jonquillère » de Tossiat.

Comme le veut la coutume, le crouton et la charge de préparer cette sympathique journée le 1er février 2020 reviennent à Sylvie EMIN et Anne CHIVOT.

• Les «Agathines» à la jonquillère



## Anciens combattants

Notre ancien porte-drapeau, Alexandre GEORGIEF, que nous appelons plus amicalement Chourik, nous a quitté en septembre 2019, pour rejoindre Saint-Michel, le saint patron des parachutistes.

Nous avons aussi connu au sein de l'amicale des anciens combattants, le 27 avril 2019, une journée riche en émotion, lors du congrès départemental de l'Union Fédérale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de l'Ain au cours de laquelle, Lucien DOYONNAS, notre ancien président de section, s'est vu remettre la médaille d'argent de l'UFAC.

• Alexandre Georgief dit «Chourik»



• Lucien Doyonnas distingué



# ..... Vie associative

## Sapeurs-pompiers

La compagnie des pompiers a connu une année stable au niveau des interventions et rythmée par les manœuvres mensuelles.

Je remercie les personnes qui s'investissent et nous permettent de mettre en place

des thèmes de manœuvre proches de nos interventions

Avec l'arrivée de nouvelles recrues, la compagnie compte désormais quatorze pompiers dont 6 filles.

L'amicale a organisé pour ses membres :

- la choucroute des pompiers ;

- la journée détente de la compagnie ;
- la tournée des calendriers ;
- et pour finir l'année, notre arbre de Noël.

Merci à **Hervé JOLIVET**, qui prend sa retraite bien méritée après 30 ans de bons et loyaux services.

Bonne et heureuse année 2020 !



## JSP des bords de l'Ain

Formation sur 4 ans au Jeune Sapeur Pompier. Tu as entre 12 et 13 ans, envie de t'investir.

N'hésites pas à appeler le président des JSP des Bords de l'Ain.

Jeunes Sapeurs Pompiers des Bords de l'Ain

Cédric GALLET

06 07 33 11 33



## Notre pain quotidien : .....

La boulangerie de Druillat a cessé de faire cuire le pain des Druillatis et des clients de passage pendant quelques mois cette année. Malgré cela la vente de pain a continué dans le commerce du village. Celui-ci était cuit loin d'ici et vendu dans la boulangerie. Il n'y a pas mort d'homme me direz-vous puisque de pain nous n'avons pas manqué.

Depuis le boulanger actuel Romain BALMONT a repris la cuisson des baguettes, flutes et autres patois dans le four de Druillat. Ceci peut néanmoins nous donner l'occasion de revenir quelques siècles en arrière afin de découvrir ou de redécouvrir l'historique de nos conditions d'acquisition de notre cher pain quotidien.

Sous l'ancien régime la cuisson du pain s'était organisée autour du partage d'un bâtiment commun, « le four banal »,

Celui-ci était disposé en fonction de la densité de population et était utilisé à tour de rôle. Le levain nécessaire à la fabrication de la pâte passait de four en four en fonction de la cuisson programmée. Chacun pouvait et selon des règles bien précises utiliser « le chaud du four » pour son usage

personnel. Cela voulait dire utiliser la chaleur du foyer pour son usage. Ce pouvait être pour la cuisson du pain bien sûr, celle qui demande la chaleur la plus intense, mais comme rien ne se perdait, on utilisait, après cette cuisson, le reste de chaleur pour la cuisson d'autres victuailles, le séchage de fruits, (pruneaux, pommes...) ou le séchage des duvets d'oies ou de canards avant leur utilisation d'une manière saine (dépourvue de vermine) pour les édredons. La chaleur du four avait une action purifiante pour cette matière vivante. Dans certaines régions, le résidu même de la chauffe du four, les petits charbons de bois non brûlés, étaient attribués à une personne moyennant une somme établie pour l'année et réattribuée chaque année. Après chaque chauffe cette personne venait récupérer le charbon de bois non brûlé pour l'utiliser à ses fins.

Mais revenons à nos fours. A Druillat et dans les hameaux, ils étaient très nombreux. Au village, un seul semble avoir été un four dit banal. Il se situait à l'arrière de la mairie dans « l'impasse des écoliers ». Il apparaît encore sur le cadastre de 1843. En très mauvais état, il fut démolé au 20<sup>e</sup> siècle. Celui de la ferme du Temple édifié très certainement par les Templiers au 12<sup>e</sup> siècle doit être le plus ancien de la commune.

Au Cruix on en comptait encore 4 avant la 1<sup>ère</sup>

guerre mondiale. En tout, mais le chiffre n'est pas vérifié, il y aurait plus de 40 fours sur la commune. Les fours ont donc été édifiés par des propriétaires ou groupe de propriétaires et utilisés par un groupe de foyers selon leur emplacement pour, entre autres, la cuisson du pain. Quelques-uns aujourd'hui sont encore en service pour des manifestations à but associatif ou familial.

La population du village et des hameaux s'élevait au milieu du 19<sup>e</sup> siècle à un peu plus de 1 000 habitants ce qui donne le chiffre de 20 à 25 habitants par four.

A partir de 1850 le recensement de population nous renseigne sur les professions exercées par les Druillatis. La place du village est occupée par un commerce qui regroupe plusieurs services. Tantôt nommé auberge, cabaret ou restaurant, il héberge des services associés, tel qu'épicerie, buraliste, ou la vente de farines, son, polenta ou fleurage. De nombreuses personnes sont au service de ce commerce et attestent de l'activité de celui-ci.

En 1841, Benoit DUMOULIN et Jeanne JANTON sont cabaretiers à Druillat.

En 1846, c'est François NARDIN et Julie DESCHER mais aussi Georges DESCHER et Georgette SOIGNANT qui sont cabaretiers.

En 1851 Louis Roux et Marie Pailler sont marchands épiciers.

Avec 1861 arrivent Joachim CHENE et sa femme Marie-Thérèse ROUX, fille de Louis. Eux, sont nommés « aubergistes », ainsi que Barthelemy ROUGEMONT et Claudine DESCHER.

Mais cette fois ci, parmi les employés, on note la profession de Michel BELLON : il est chaufournier. Ce métier consistait à faire chauffer les fours et à les maintenir à température, pour les boulangers mais aussi pour toutes les autres professions utilisant un four : pour la chaux, la poterie ou autres. Dès lors, la fabrication de pain par un commerçant est attestée dans notre village. On notera alors la profession d'apprenti, d'ouvrier chaufournier ou simplement de boulanger.

Suivront, pendant plusieurs décennies, de nombreux propriétaires, confirmant soit de la fabrication de pain soit du métier d'aubergiste, épicier, cabaretier sur le centre de notre village.



1866	Floquet Pierre et Marie Thérèse Roux	Aubergiste
1866	Rougemont Barthélémy et Descher Claudine	Aubergiste
1872	Pierre Chêne et Anne Marie Julie Rougemont	Aubergiste
1876	Marie Louise Dutrut et Pierre Chêne (sa femme Bellon Anne Claudine est épicière et accoucheuse une bien curieuse association de métier) et Bernard Jean	Aubergiste Chaufournier  Chaufournier
1886	Pierre Chêne et Anne Marie Julie Rougemont	Aubergiste
1891	Chene Pierre boulanger et Marie Louise Dutrut	Aubergiste Épicière
1896	Marie Louise Dutrut et Pierre Chêne	
1901	Marie Louise Dutrut et son fils Louis Chêne	Aubergiste Boulangier
1906	Bottex Joseph et Marie Lucain	Boulangier Épicière
1911	Bottex Joseph et Marie Lucain	Boulangier et épicière

Après le décès de Mr BOTTEX et la mort de leur fils Lucien sur le front serbe en 1918, le fond est racheté par Léonie et Marius PAQUET. Lors du recensement de 1921, ils seront notés restaurateurs. Dès lors, l'activité de boulangerie ne sera plus l'activité principale du commerce.

En 1931, Claudius BELLON et sa femme Adrienne MONCEY créent la boulangerie dans l'ancienne boutique de Melle VERDUN. Elle fabriquait jusqu'alors des couronnes mortuaires confectionnées avec des perles de couleurs à l'angle de la place.

Antoine GUICHARD est leur apprenti et Armand BERNARD, leur ouvrier.

En 1946, Mr PONTET et sa femme deviennent les nouveaux boulangers et ce jusque dans les années 80, ou Monsieur POUTHIER Michel est sa femme Nicole VALET achètent la boulangerie.

Pour le 21<sup>e</sup> siècle suivront plusieurs propriétaires.

En 2000	Martine TABOURET
En 2003	Arnaud MEURIAU
En 2008	Gilles MERCEY
En 2012	Jean Philippe FAVIER
Depuis 2019	Romain BALMONT, boulanger actuel

Cette longue aventure montre à la fois la professionnalisation du métier de boulanger mais aussi les vicissitudes des commerces, hier comme aujourd'hui. Souvent l'entreprise est achetée par un couple. Ce couple vient d'horizons différents. Le lieu de naissance des enfants du ménage nous renseigne sur

les périples parcourus par ces familles. La vie ne les épargne pas non plus car nombreuses sont les patronnes qui deviendront veuves après 40/45 ans. Aujourd'hui notre manière de consommer est liée, pour les actifs, à notre lieu de travail. Il est bien difficile aux petits commerces, tel que boulangers et épiciers, de vivre bien dans nos petits villages, et comme au 19<sup>e</sup> siècle la diversité des services reste la clé de leur survie.

*Guy Charbonnier*



## Mariages

**Nicolas BERNARD & Aurélie CHAZELLE**

Le 1<sup>er</sup> juin 2019



**Jérôme CLERCX & Émeline DUCROCO**

Le 20 juillet 2019



**Baptiste CASSON & Anaïs PICCARD**

Le 8 juin 2019



**Thomas DESSALLE & Marlène LEFEVRE**

Le 9 août 2019

**Yvan RUFFIEUX & Karine DOPONT**

Le 31 août 2019



**Jacques VIEUDRIN & Élisabeth CUNIN**

Le 30 novembre 2019



**Daniel MARTINEZ & Patricia LOPES**

Le 21 décembre 2019

## Parrainage républicain.....



**Lucien BEGHELLI**

le 1er juin 2019

## Naissances.....

• **Sohan ZOUICHI**

Né le 22 janvier 2019 à VIRIAT  
Fils de Outmane ZOUICHI et de Valériane DUROZIER

• **Timothé, Francis, Dominique PROUILLET**

né le 8 février 2019 à VIRIAT  
Fils de Yoann, Raphaël PROUILLET et d'Amandine GAGNIEUX

• **Isoline LAFFORGUE**

née le 8 juin 2019 à VIRIAT  
Fille de Jean-Baptiste LAFFORGUE et de Jessica BEAUFILS

• **Assia ALLEMAND**

née le 8 juillet 2019 à VIRIAT  
Fille de Matthieu ALLEMAND et d'Hadame DIOP

• **Guilhem, Jean DEVILLARD**

né le 2 août 2019 à AMBERIEU-en-BUGEY  
Fils de Guillaume DEVILLARD et d'Alice KORDYLAS

• **Tino, Jonathan, Gilles HUGUET**

né le 8 août 2019 à AMBERIEU-en-BUGEY  
Fils de Kilian HUGUET et de Barbara CAPAROS

• **Aloïs, Serge, Joseph LEONE**

né le 13 septembre 2019 à VIRIAT  
Fils de Joris LEONE et d'Aurélie REY

• **Nathanaël, Michel GUERRIER**

né le 19 octobre 2019 à VIRIAT  
Fils de Jonathan GUERRIER et de Loriane SIEBERT

• **Rosie, Joline HOLAS**

née le 12 novembre 2019 à AMBERIEU-en-BUGEY  
Fille de Eddie-Pierre HOLAS et de Claire GENTIN

## Décès.....

• **Lucie, Janine GALLET, née LEROY**

le 4 janvier 2019 à BOURG-en-BRESSE

• **Alice, Marie, Thérèse PUVILLAND, née LUCAIN**

le 14 janvier 2019 au PLATEAU D'HAUTEVILLE

• **François JOLIVET**

le 2 février 2019 à VIRIAT

• **Giancarlo AMADEI**

le 19 mars 2019 à DRUILLAT

• **Manuel GUERRA**

le 19 avril 2019 à LYON 4<sup>e</sup>

• **Christine CHARREL, née CORDIER**

le 8 juin 2019 à BRON

• **Alexandre GEORGIEFF**

le 10 septembre 2019 à BOURG-en-BRESSE

• **Alain, Lucien LACOMBE**

le 11 septembre 2019 à BRON

• **Victor, Manuel NUNES FERREIRA**

le 25 décembre 2019 à Druillat

Il est rappelé que seuls les défunts dont les décès sont intervenus à DRUILLAT ou pour lesquels une transcription a été communiquée et figurent donc dans le registre communal, sont cités dans la présente liste.



**Mairie de Druillat**  
**Tél. : 04 74 39 07 98**  
**Fax : 04 74 39 13 57**  
**Courriel : [accueil@mairiedruillat.fr](mailto:accueil@mairiedruillat.fr)**  
**[www.druillat.fr](http://www.druillat.fr)**